

United Nations Nations Unies

Postes : 3
Titre du poste : Officier de police, P-4
Entité : Section de la Gestion des Missions et de l'Appui
Lieu d'affectation : NEW YORK
Délai de dépôt des candidatures : 08/03/2024 - 07/06/2024
Avis de vacance de poste numéro : DPO/SEC2401P/P-4/04

Valeurs fondamentales de l'ONU : Intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Structure administrative et rattachement hiérarchique :

Ce poste relève de la Section de la gestion des missions et de l'appui, rattachée à la Division de la police, qui fait partie du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité (Département des opérations de paix). Le(la) titulaire relève directement du(de la) Chef(fe) de Section. La Division de la police a pour attributions générales de diriger efficacement les composantes Police des opérations de paix et des missions politiques spéciales, de renforcer les orientations stratégiques, la planification et la gestion des composantes Police des opérations de paix et de promouvoir une compréhension commune par toutes les parties prenantes des orientations futures des activités de police menées dans le cadre des opérations de paix. Des renseignements complémentaires sont accessibles à l'adresse <https://police.un.org/en> (en anglais).

Fonctions et responsabilités :

Dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués, le(la) titulaire s'acquitte des fonctions suivantes :

- Fournir des conseils et un appui fonctionnel à la Division de la police sur les questions de police relatives aux opérations de paix.
- Aider à élaborer des politiques et des stratégies pour tous les aspects policiers des opérations de paix ; participer aux aspects policiers des négociations ; élaborer les concepts d'opérations de police afin d'appuyer la planification intégrée de la mission ; évaluer les institutions de police après un conflit et formuler des recommandations en ce qui concerne leurs besoins à court terme et le rôle de la police des Nations Unies dans ce cadre.
- Examiner et évaluer plus en profondeur les besoins institutionnels sur le long terme des institutions de police après un conflit en vue d'élaborer des stratégies et des partenariats visant à assurer leur développement durable à long terme ; assurer la liaison avec les organismes et programmes des Nations Unies, les organisations internationales et régionales, et les gouvernements des États Membres afin d'assurer une approche efficace et coordonnée du développement institutionnel à long terme des institutions de police après un conflit.
- Veiller à ce que les composantes Police s'acquittent des tâches qui leur ont été confiées ; conseiller et orienter les composantes Police dans leurs activités ; évaluer et analyser les avancées réalisées par les composantes ; et s'acquitter de toutes les autres fonctions administratives ayant trait aux opérations des composantes et du personnel de police d'active, en veillant à la bonne gestion du personnel de police, des budgets des missions de police, et des affaires disciplinaires impliquant le personnel de police.

- Effectuer des présentations, fournir des informations et formuler des recommandations aux fonctionnaires de haut rang des Nations Unies et aux autres représentants des gouvernements concernant des questions de fond relatives aux opérations de paix impliquant la police.
- Être disposé à se rendre sur le terrain dans les plus brefs délais. Travailler en étroite collaboration avec ses homologues des équipes opérationnelles intégrées, du Bureau des affaires militaires, du Bureau des affaires militaires, de la Division des politiques, de l'évaluation et de la formation, du Département de l'Appui Opérationnel, et des autres services du Secrétariat et organismes des Nations Unies.

Compétences :

Professionalisme : Connaissance approfondie des questions relatives aux opérations et à l'appui des composantes Police des missions de l'ONU ; bonne compréhension de la planification, de la gestion et de l'administration des effectifs de police ; aptitude à fournir aux fonctionnaires de haut rang de l'ONU et aux hauts responsables du pays des conseils avisés sur la gestion des effectifs de police et leur planification opérationnelle ; être capable de s'adapter à la planification d'un large éventail d'activités de police au niveau international ; solides compétences en matière d'analyse et d'évaluation conceptuelles ; aptitude à effectuer en toute indépendance des travaux d'étude et d'analyse, à cerner les problèmes, à proposer diverses options et à dégager des conclusions et recommandations. Prendre la responsabilité de transversaliser la problématique femmes-hommes et d'assurer l'égalité de participation des femmes et des hommes dans toutes les activités.

Aptitude à planifier et organiser : Définir clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues ; hiérarchiser les activités et tâches prioritaires ; modifier les priorités en fonction des besoins ; prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien ; tenir compte des risques et des imprévus dans la planification ; suivre l'exécution des plans et les modifier s'il y a lieu ; tirer le meilleur parti du temps dont on dispose.

Esprit d'équipe : Collaborer avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'Organisation; solliciter les apports, apprécier à leur juste valeur les idées et les compétences de chacun et être prêt à apprendre de lui ; faire passer l'intérêt de l'équipe avant son avantage personnel ; accepter les décisions finales du groupe et s'y plier, même si elles ne cadrent pas parfaitement avec sa position propre ; partager les réussites de l'équipe et assumer sa part de responsabilité dans ses échecs.

Qualifications exigées :

Diplôme universitaire avancé (master ou équivalent) dans le domaine de la justice pénale, du droit, des sciences politiques ou dans un domaine connexe. Un diplôme universitaire de premier cycle, combiné à deux années supplémentaires d'expérience qualifiante dans la police, pourrait également être accepté. La graduation d'une académie de police ou d'une institution similaire de maintien de l'ordre est également requise.

Expérience :

Un minimum de sept années d'expérience progressive et responsable au sein d'un service actif de police nationale, avec un grade équivalent ou supérieur à commissaire ou lieutenant-colonel. Une spécialisation dans la planification et la mise en œuvre des opérations et projets de police, ainsi que la surveillance et l'évaluation de tâches et projets policiers complexes, est requise. Une expérience d'au moins un an dans une opération de maintien de la paix, au siège des Nations Unies ou au sein d'une institution internationale similaire est souhaitable. Les années d'expérience qualificatives sont calculées à partir de l'obtention du diplôme de l'académie de police nationale ou d'une institution similaire de maintien de l'ordre.

Connaissances linguistiques :

L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat de l'ONU. Pour le poste faisant l'objet du présent avis, la maîtrise de l'anglais écrit et oral est indispensable. La connaissance d'une deuxième langue officielle de l'Organisation des Nations Unies, de préférence le français, serait un atout.

Méthode d'évaluation :

Il convient de noter qu'aux fins de l'évaluation des candidatures, les candidat(e)s pourront être invité(e)s à participer à des épreuves écrites d'évaluation des connaissances et, en fonction du résultat obtenu, à un entretien axé sur les compétences.

Avis particulier :

La diffusion de cette offre d'emploi est limitée aux États membres. Seuls les agents de police actuellement en service dans leur service national et ayant reçu l'autorisation de leurs autorités nationales pour postuler à cette offre d'emploi seront pris en considération.

La nomination est limitée au service au sein du Département des opérations de maintien de la paix, sur des postes financés par le compte de soutien aux opérations de maintien de la paix nécessitant un service actif de police. Pendant leur mandat, les agents détachés ne peuvent pas être transférés ou réaffectés à d'autres postes au sein du DPO ou du Secrétariat de l'ONU. Il convient de noter que les candidats retenus se verront proposer une nomination à durée déterminée de deux ans qui, en fonction des performances et des besoins opérationnels, pourra être prolongée d'une troisième année, voire dans des circonstances exceptionnelles, d'une quatrième et dernière année.

Les agents de police en service actif actuellement détachés en vertu d'un contrat de l'ONU ne sont pas éligibles pour postuler ou être nommés à un autre poste détaché à l'ONU tant qu'ils ne seront pas séparés d'au moins un an de leur dernier détachement au titre d'un contrat de l'ONU avec le Secrétariat de l'ONU. Par conséquent, la nomination de policiers en service actif actuellement détachés en vertu d'un contrat de l'ONU ne sera pas prise en considération.

Les candidatures de femmes sont fortement encouragées.